

TARIFS AU 1^{ER} MAI 2022

	<u>EUROS H.T.</u>
Droit d'Entrée	25 €
Droit d'Adhésion Fixe Annuel	1 €
Cotisation Santé au Travail appliquée au 1 ^{er} janvier 2020 par salarié	130 €
Facturation Visite : Intérimaire – Stage de Réinsertion – Adhérents forfaitaires – VRP – Gérant non salarié	100 €
Par salarié et apprenti : Acompte demandé aux Adhérents en retard de cotisations – en RJ – Facturation aux Entreprises nouvellement créées (suite RJ)	100 €
Facturation Non vu	8 €
Facturation Non vu : Intérimaire – Stage de Réinsertion – Adhérents forfaitaires – VRP – Gérant non salarié	70 €
Lettre recommandée avec A.R.	10 €
Frais de rejet de prélèvement automatique	10 €

Reims, le 1^{er} mai 2022

Le Directeur,

Damien DEVAUX